



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grand Est et transfrontalier Changement d'échelle, changement de lecture pour les politiques publiques

Quels enjeux et quels défis révèle l'évolution de la Région Grand Est pour les politiques publiques ? Les 7 agences d'urbanisme du Grand Est ont participé aux réflexions, qui produiront un encadrement prescriptif pour la vie des gens. Elles ont produit 7 études, dont une sur le transfrontalier. Les résultats de cette dernière seront présentés lors de la conférence de presse du 28 novembre prochain.

Des directeurs et directrices des 7 agences d'urbanisme du Grand Est donneront des éclairages. Les Présidents des agences d'urbanisme spécialement impliquées, annoncés à cette conférence de presse, donneront leurs analyses et expériences du transfrontalier, mobilité, emploi, foncier, coopération transfrontalière...

Seront présents à ce rendez-vous avec la presse, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, Président de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne. Robert Herrmann Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Président de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (l'ADEUS), Président de la Mission opérationnelle transfrontalière. Jean-Marc Duriez, Premier adjoint au Maire de Longlaville, Président de l'Agence d'Urbanisme de Lorraine Nord (AGAPE), Vice-Président de la Mission opérationnelle transfrontalière. Et des représentants Présidents ou Directeurs des agences d'urbanisme de Châlons, Lorraine Nord, Metz, Mulhouse et Strasbourg.

Dans le contexte d'évolution de la Région et de mise en place du SRADETT (voir encadré ci-dessous), celle-ci a souhaité une analyse renouvelée de la question transfrontalière. Son schéma impacte directement les documents d'urbanisme tels les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanisme des intercommunalités (PLUi). Ceux-ci encadrent la vie des populations. Plusieurs domaines sont concernés : les trames vertes, les mobilités, le foncier, les déchets, l'énergie, etc...

Mémo

Le SRADETT est un nouveau schéma prescriptif d'aménagement du territoire de niveau régional, demandé par la loi. L'impact de ce schéma SRADETT porte sur les populations, les habitants, d'une manière indirecte : c'est par les effets de documents d'urbanisme à l'échelle des bassins de vie comme les SCOTs, ou à l'échelle des intercommunalités, comme les plans locaux d'urbanisme (PLUi). Plusieurs domaines sont concernés : les trames vertes, les mobilités, le foncier, les déchets, l'énergie, etc...

Contacts presse :

Anne PONS. Directrice Générale

Camille MULLER. Tel. 03 88 21 49 28. Courriel : c.muller@adeus.org.

ADEUS. 9 rue Brûlée - CS 80047 - 67002 Strasbourg. Tél. 03 88 21 49 00 - Fax. 03 88 75 79 42. www.adeus.org